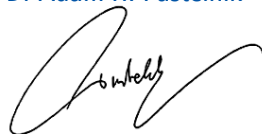


CERTIFICAT D'ASSURANCE DU PROPRIETAIRE DE LA CARTE EURO<26 WORLD

SIGNAL IDUNA Polska Towarzystwo Ubezpieczeń S.A. certifie que en vertu du Contrat General No. M1159 passé parmi SIGNAL IDUNA Polska Towarzystwo Ubezpieczeń S.A. et Societe Polonais des Carte de Jeunesse, ul. Długi Targ 11/13, 80-828 Gdańsk, tous les propriétaires des cartes EURO<26 WORLD sont compris par l'assurance dans le domaine suivant:

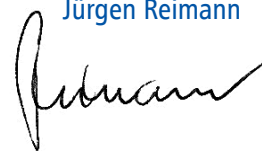
L'EXTENSION D'ASSURANCE	SOMME D'ASSURANCE ET LE LIMITS SUPERIEURS DE RESPONSABILITE
Frais de traitement	
Frais de traitement avec assistance	Jusqu'a 60.000 EUR
Traitement a dispensaire, frais des medicaments et bandages	Jusqu'a 1.000 EUR
Traitement a l'hopital	Jusqu'aux frais medicaux assures
Rester a l'hopital	Jusqu'aux frais medicaux assures
Frais du transport d'assuré a l'hopital	Jusqu'aux frais medicaux assures
Frais de la reparation et l'achat des lunettes, reparation des protheses	Jusqu'aux frais medicaux assures
Frais du traitement stomatologiste	Jusqu'a 800 PLN
Frais du transport d'assuré au pays de residence	Jusqu'aux frais medicaux assures
Frais du voyage de la personne accompagnante	Jusqu'aux frais medicaux assures
Frais d'alimentation et installation de la personne accompagnante	Jusqu'a 100 EUR par jour
Frais du transport de la depouille d'assuré au pays de residence ou du enterrement a l'etranger	Jusqu'aux frais medicaux assures
Les frais de enterrement	Jusqu'aux frais medicaux assures
Frais de la personne visitante	Jusqu'a 100 EUR par jour, pas plus que 7 jours
Frais de la convalescence d'assuré	Jusqu'a 100 EUR par jour, pas plus que 7 jours
Frais du transport d'assuré dans le but de la continuation du voyage	Jusqu'a 500 EUR
Consequences des accidents	
Detriment durable de la santé	10.000 PLN
Mort en suite d'accident	5.000 PLN
Prestation journalier d'hopital	40 PLN par jour (en Pologne), de 10 au 60ème jour de séjour d'hôpital

Dr Adam H. Pustelnik



President de la Direction

Jürgen Reimann



Vice-President de la Direction